

RAPPORTS DU COMITÉ À LA CHAMBRE

PREMIER RAPPORT

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA,

JEUDI 20 mai 1926.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir de nos sources d'approvisionnement en houille anthracite et bitumineuse et des questions connexes, a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité a l'honneur de recommander qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour pour l'usage de ses membres et de ceux de la Chambre, les procès-verbaux de ses délibérations ainsi que les témoignages rendus devant le Comité, et que la Règle 74 y relative soit suspendue.

Le tout respectueusement soumis.

E.-A. LAPIERRE,
Président.

DEUXIÈME RAPPORT

MERCREDI 9 juin 1926.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir de nos sources d'approvisionnement en houille anthracite et bitumineuse, et des questions connexes, a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à tenir ses séances pendant que la Chambre est en session.

Le tout respectueusement soumis.

E.-A. LAPIERRE,
Président.

TROISIÈME ET DERNIER RAPPORT

MARDI 22 juin 1926.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir de nos sources actuelles d'approvisionnement en houille anthracite et bitumineuse et de la richesse de ces sources, de s'assurer si le prix fait au consommateur canadien est loyal et équitable et de rechercher les méthodes d'extraction et de distribution du charbon canadien comportant le plus d'avantages pour les diverses régions du Dominion, en vue de procurer de l'emploi à nos ouvriers et de stimuler le trafic de nos organismes de transport, et d'épargner par ce moyen les sommes que l'on dépense actuellement pour ce produit à l'étranger, a l'honneur de présenter son

TROISIÈME ET DERNIER RAPPORT

Une résolution du 6 mai constituait le Comité comme il suit: MM. Armstrong (Lambton), Bury, Campbell, Flemming, Garland (Bow-River), Gershaw, Haydon, Lapierre, MacDonald (Cap-Breton), McLean (Melford), Neill et Nicholson. Le 12 mai, M. Cantley était remplacé par M. Nicholson.

Le Comité a tenu quinze séances, interrogé vingt-huit témoins, et tenu une conférence à laquelle ont assisté les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, le ministre des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick, le procureur général de la Nouvelle-Ecosse, le procureur général du Manitoba, et le trésorier provincial d'Ontario.